



Aux prêtres et aux équipes pastorales

La Rochelle, le 29 octobre 2020

Chers frères et sœurs,

L'information bruissait depuis quelques jours. Lors de son allocution télévisée, le 28 octobre 2020, le chef de l'Etat nous a informés de sa décision d'appliquer un nouveau confinement pour faire face à la crise du coronavirus. Cette interdiction de déplacement s'applique sur tout le territoire français, le département de la Charente-Maritime y compris.

Je tiens à vous apporter quelques précisions concernant la vie de nos communautés chrétiennes. Je vous encourage à continuer à respecter les gestes barrières que nous appliquons depuis quelques mois déjà et qui permettent de lutter contre la propagation du virus. Continuez à porter le masque et à appliquer les règles d'hygiène et de distanciation qui sont valables pour tous les Français.

Pendant cette période de confinement, je vous invite à célébrer personnellement la messe, source et sommet de la vie chrétienne, chaque jour comme vous le faites habituellement. Vous le ferez en communion avec nos frères et sœurs qui ne pourront être présents à partir du 2 novembre et à leurs intentions. Les célébrations en public sont interdites, seules les funérailles pourront être célébrées en accueillant 20 personnes au maximum.

Gardons les portes de nos églises ouvertes afin que nos lieux de culte soient accueillants pour la prière des fidèles. Exposons le Saint-Sacrement à certaines heures du jour. Sachons faire preuve d'intuition pastorale pour rester en communion avec nos frères et sœurs pendant cette période de confinement, comme nous avons su le faire précédemment (méditations quotidiennes de la Parole de Dieu, homélies dominicales envoyées par mail, coups de téléphone aux fidèles, notamment aux personnes seules ou isolées, utilisation d'autres médias : site diocésain, sites paroissiaux, Facebook...). Utilisons tous les moyens permettant la prière et le soutien fraternel auprès de nos frères et sœurs en paroisse.

N'hésitez pas à faire sonner les cloches de vos églises à sept heures, à midi ou à dix-neuf heures, lors de l'angélus, pour rappeler aux fidèles que, dans l'église du quartier ou du village, un prêtre, des fidèles prient pour eux. Plus que jamais pendant cette période, notre prière doit monter vers Dieu pour lui présenter les angoisses mais aussi les espoirs des hommes d'aujourd'hui.

Le Christ ne peut être confiné, l'Evangile est un livre ouvert qui chaque jour doit inspirer nos pensées, nos paroles et nos actes pour que, en glorifiant Dieu, nous servions nos frères et participions à la recherche du bien commun auquel sont attachés tous les hommes de bonne volonté.

Que le Seigneur nous bénisse tous et que par l'intercession de tous les saints que nous allons vénérer tout particulièrement dimanche, nous puissions trouver un jour prochain la guérison et la paix.

+ Georges Colomb
Evêque de La Rochelle et Saintes